



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

T + 41 21 316 05 15
F + 41 21 316 40 52
info.bic@vd.ch

L a u s a n n e

Service du développement de la Ville
et de la communication - Info presse
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse (JOJ)

JOJ 2020: Lausanne et le Canton rencontrent Swiss Olympic

Dans le cadre du travail préparatoire en vue du dépôt d'une candidature de Lausanne au Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse 2020, les représentants de la Municipalité de Lausanne et du Conseil d'Etat vaudois ont rencontré ce jour les membres du comité exécutif de Swiss Olympic. Cette première rencontre avait pour but d'approfondir la faisabilité et le coût d'une telle candidature. Les JOJ ont été créés par le Comité international olympique (CIO) pour encourager la pratique du sport et promouvoir les valeurs olympiques auprès des jeunes.

Sur invitation de Swiss Olympic, les conseillers d'Etat Philippe Leuba et Pascal Broulis, ainsi que le Syndic de Lausanne Daniel Brélaz et le conseiller municipal Marc Vuilleumier, se sont rendus, mardi 23 avril, à Berne-Ittigen pour rencontrer les membres du comité exécutif de Swiss Olympic. S'inscrivant dans le processus de réflexion en vue du dépôt d'une candidature de Lausanne aux Jeux Olympiques d'hiver de la Jeunesse 2020, cette première séance de travail tripartite a permis de présenter les atouts de la capitale olympique et d'approfondir ensemble la faisabilité d'une telle manifestation.

Pour rappel, Swiss Olympic est l'organe faîtière qui réunit l'ensemble des fédérations sportives en Suisse. En tant que Comité national olympique (CNO), il est chargé de la sélection des athlètes de la délégation suisse lors des Jeux. Il supervise également la phase de sélection préliminaire des villes candidates aux Jeux Olympiques et au Jeux Olympiques de la Jeunesse. En effet, avant de pouvoir affronter d'autres villes dans d'autres pays, la ville candidate doit d'abord être sélectionnée par le CNO de son propre pays. Puis il reviendra à Swiss Olympic de déposer le nom de la ville candidate auprès du CIO.

Soucieuses de favoriser et de soutenir le dossier de candidature de Saint-Moritz pour les Jeux d'hiver 2022, les autorités lausannoises et vaudoises ont choisi d'attendre la fin du processus démocratique et le vote négatif grison du 3 mars dernier pour finaliser leur propre dossier. Cette séance de travail s'inscrit donc dans la phase préliminaire que la Ville et le Canton ont engagé sur ce projet.

Les prochaines échéances sont désormais conditionnées par le Comité international olympique qui adressera prochainement un courrier aux CNOs, fixant le calendrier pour les JOJ 2020 et les invitant à désigner les villes candidates dans le courant du dernier trimestre de l'année 2013. En Suisse, Lucerne a également manifesté son intérêt pour les JOJ. Une campagne internationale se déroulera ensuite pendant 18 mois, au terme de laquelle un vote des membres du CIO désignera, lors de l'assemblée générale qui se

tiendra à Lausanne en été 2015, la ville lauréate. Lorsque ce calendrier sera précisé, les autorités lausannoises et vaudoises pourront alors confirmer leur candidature.

Capitale internationale du sport et terre de formation, Lausanne a le profil idéal pour organiser un tel événement accueillant quelque 1500 participants de 14 à 18 ans. Ces derniers suivent un programme sportif proche de celui des grands Jeux, mais ils prennent également part à un programme culturel et éducatif tout aussi important aux yeux du CIO.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud
Service développement et communication de la Ville de Lausanne

Lausanne, le 23 avril 2013

Informations complémentaires :

Philippe Leuba, Conseiller d'Etat et chef du Département de l'économie et des sports (DECS), 021 316 60 10

Pascal Broulis, Conseiller d'Etat et chef du Département des finances et des relations extérieures (DFIRE),
079 440 40 70

Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, 079 257 18 32

Marc Vuilleumier, Municipal et directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population,
079 638 03 24